

Acteurs Culturels
Nord Occitanie

dynamO

CHARTRE CONSTITUTIVE
DU RÉSEAU ARTISTIQUE ET CULTUREL DYNAMO
Aveyron, Lot, Lozère, Tarn, Tarn et Garonne, hautes vallées de l'Hérault et du Gard

Préambule

Depuis 2008, des acteurs culturels du Nord de la Région Midi-Pyrénées se sont engagés dans la construction d'un travail de mise en réseau des opérateurs artistiques et culturels partageant ce même territoire.

Ce réseau informel et à géométrie variable a regroupé une cinquantaine de structures culturelles qui agissent au quotidien pour la diffusion artistique du spectacle vivant sur les territoires ruraux du Nord de la région. Il fédère des structures culturelles labélisées, des lieux indépendants, des théâtres de ville ou d'agglomération, des associations départementales, des associations locales, des services municipaux ou intercommunaux, des services départementaux, des PETR, des PNR.

Il est le reflet de la multiplicité, de la singularité et de la spécificité de cette ruralité que nous partageons.

En 2011, ce réseau se dote d'une appellation ; Réseau Midi. Il est rejoint par des structures venant d'autres régions et départements (Cantal, Lozère...), se retrouvant dans les problématiques de ruralité, qui sont au cœur des réflexions de ce réseau.

En 2015, l'annonce de la mise en œuvre de la future grande Région réunissant Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon est l'occasion d'ouvrir la réflexion et l'action à de nouveaux territoires et opérateurs, autour de cette problématique centrale : le développement artistique et culturel des territoires ruraux de la nouvelle Région Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées.

Objectifs poursuivis de 2008 à 2015

Le réseau dynamO est né de l'ambition et de la nécessité :

- d'échanger sur les pratiques professionnelles, de penser leurs actions et leur mise en œuvre ;
- de coordonner, de mutualiser, de partager et de valoriser des projets artistiques afin de favoriser la circulation et l'irrigation artistique et culturelle au plus près des habitants et dans tous les territoires ;
- d'accompagner, dans leur diversité, le développement des équipes artistiques et des acteurs culturels dans leur structuration et leur professionnalisation.
- d'ouvrir une réflexion sur l'importance de l'art et de la culture dans le développement des territoires ruraux.

Acquis

Fort de ces 8 années de fonctionnement informel, le réseau dynamO a acquis une connaissance de ses membres et de ses territoires et a accumulé une expérience certaine en matière de projets artistiques partagés, de mutualisation de tournées, d'échanges et de pratique solidaire.

Incontestablement, l'organisation que nous avons mise en place répond à un besoin éprouvé par les acteurs de ces territoires, souvent isolés, mais toujours concernés par le double mouvement d'ancrage sur leur territoire et l'indispensable ouverture sur la future grande région et les politiques interrégionales.

Cet engagement volontaire et militant de l'ensemble des acteurs du réseau dynamO, ne peut malheureusement masquer la faiblesse de l'accompagnement institutionnel et l'extrême fragilité de ses acteurs qui contribuent quotidiennement à l'aménagement culturel et artistique du territoire régional.

Constats et spécificités

Nous portons nos projets dans des territoires qui ne disposent que de trop rares outils conventionnés, missionnés et labellisés pour soutenir, maintenir et développer le spectacle vivant, sa création, sa diffusion et son rayonnement territorial.

Pour mémoire, il convient de rappeler que pour nos 5 départements, on compte 1 Scène Nationale et 2 Scènes conventionnées.

On compte, pour les autres départements de la région hors métropole ; 6 Scènes Nationales, 2 Centres Nationaux des arts de la Rue, 2 Pôles Nationaux des Arts du cirque, 3 Scènes Conventionnées.

Au-delà de la question des labels, les équipements dont nous disposons sont souvent peu adaptés ou vieillissant, nécessitant des surcoûts techniques importants pour l'accueil de spectacles dans des conditions professionnelles.

Les collectivités locales, partenaires de nos structures, sont de petites tailles, l'activité économique y est peu importante ce qui impacte largement les moyens dont elles disposent.

Nous disposons de faibles ressources financières propres du fait à la fois des tarifs pratiqués (deux fois moins élevés qu'en centre urbain) et de nos capacités d'accueil des publics réduites du fait des contraintes des salles (jauge moyenne de 100/150 personnes).

Nous sommes face à un habitat dispersé et agissons à l'échelle de micro territoires parfois situés en zone montagne où les contraintes climatiques influent sur la mobilisation des publics.

Fort de notre expérience et au regard de nos spécificités, ce réseau informel souhaite aujourd'hui se structurer juridiquement et se doter de moyens financiers nouveaux pour :

- **Poursuivre la dynamique engagée de consolidation et structuration du maillage existant,**
- **Consolider les présences artistiques dans nos territoires,**
- **Contribuer au rééquilibrage du paysage artistique et culturel de la nouvelle région,**
- **Contribuer activement à la construction d'une politique artistique et culturelle régionale ambitieuse et adaptée pour les zones rurales que nous représentons.**

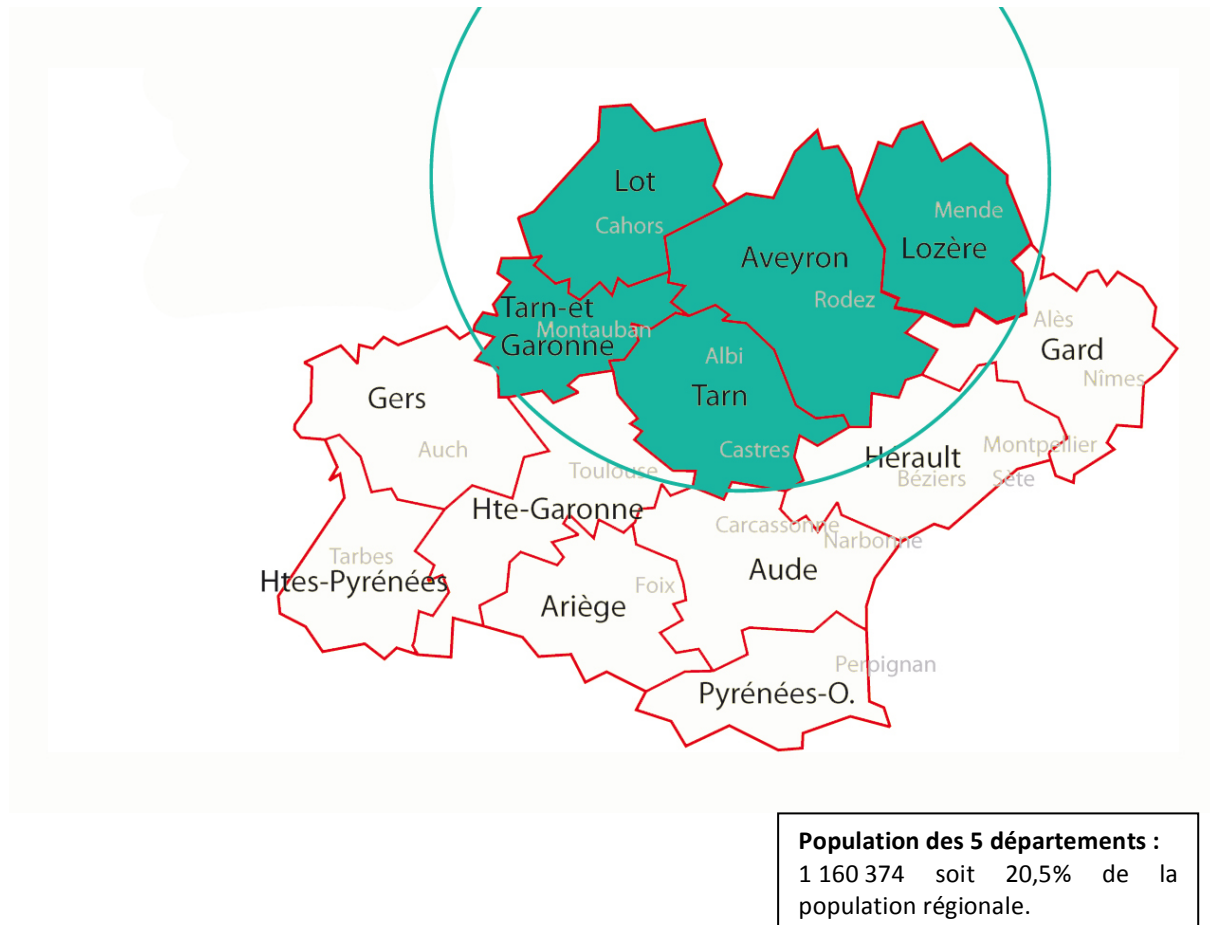
Aussi, le réseau artistique et culturel dynamO est fondé sur l'adhésion de ses membres à la charte constitutive suivante

I. UN TERRITOIRE DE PROJETS

Le réseau dynamO rassemble des structures et/ou des personnes membres de structures artistiques et culturelles qui œuvrent en faveur du spectacle vivant sur la partie septentrionale de la région Occitanie, et plus particulièrement dans les départements de l'Aveyron, du Lot, de la Lozère, du Tarn, du Tarn et Garonne et des hautes vallées de l'Hérault et du Gard.

Au-delà d'une certaine proximité géographique, ce vaste territoire de projets trouve sa cohérence dans sa ruralité voire son hyper-ruralité, qui en fait un espace aux spécificités multiples.

La carte du réseau dynamO :



Les limites territoriales ainsi définies, si elles correspondent à une réalité certaine, ne doivent pas être un frein à l'adhésion de membres issus de territoires proches et qui partagent nos mêmes problématiques. Du fait de sa position géographique, le réseau MIDI

est un territoire naturel de collaborations interrégionales avec les acteurs culturels du Massif-central dont la Corrèze et le cantal.

II. UN RESEAU GENERALISTE OEUVRANT POUR LA CREATION CONTEMPORAINE

Le réseau dynamO est un réseau généraliste, dans le sens où il s'intéresse à l'ensemble des disciplines du spectacle vivant (danse, théâtre, musique, cirque, arts de la rue...) et à tous les publics.

Les projets artistiques qu'il soutient ont en commun une même exigence artistique, une nécessaire adaptation aux contraintes territoriales, une attention particulière à la création régionale.

Le soutien à la création artistique contemporaine en constitue le fil rouge.

III. UN RESEAU TRANSVERSAL OUVERT ET INDEPENDANT

Le réseau dynamO est ouvert à tous les acteurs artistiques et culturels dont l'action s'inscrit sur son territoire de projets et qui partage les principes de la présente charte, quel que soit la forme juridique.

Cette diversité de membres est une des forces du réseau. Elle est le reflet de la multiplicité et de la singularité des territoires ruraux que nous représentons.

Le réseau MIDI assume ses choix artistiques en toute indépendance.

Le réseau MIDI est toutefois attentif aux propositions artistiques qui pourraient être soutenues dans le cadre de réseaux plus spécialisés qui existent sur le territoire régional.

IV. UN RESEAU D'EXPERTISE ET DE NOUVELLES SOLIDARITES

Les membres du réseau dynamO ont une connaissance approfondie de leur territoire et des enjeux artistiques qu'ils y défendent.

Le partage d'expériences et d'expertises de chacun des membres permet de favoriser l'émergence de nouvelles solidarités professionnelles au service du développement artistique et culturel du territoire.

Au plus près d'un terrain empreint de spécificités et de contraintes, le réseau dynamO souhaite œuvrer auprès de toutes les collectivités publiques et de l'Etat, à l'émergence d'une véritable ambition artistique et culturelle pour son territoire à travers des dispositifs adaptés et des moyens nouveaux.

Son expertise est au service d'un nouveau dialogue afin de faciliter les convergences des politiques publiques dans ses territoires de projet.

V. ACTIONS ET ENGAGEMENT

Le réseau dynamO se réunit en plénière 4 fois par an.

Chaque réunion se tient dans un des lieux membres du réseau qui en organise l'accueil.

4 axes de travail structurent l'action du réseau.

L'ensemble des actions qui en découlent concourent à la fois à un renforcement de chacun des acteurs et à une meilleure structuration d'ensemble permettant d'atteindre l'objectif d'un rééquilibrage régional de l'offre artistique et culturelle.

1. Un espace de concertation, d'échanges et de formations : le forum

> **L'espace forum** est un endroit de concertation et de réflexion ouvert. Il est un espace de veille professionnelle et artistique sur les territoires. Echange d'informations, partage d'expériences dont l'un des enjeux est le développement des compétences des acteurs du territoire.

Ce volet est à structurer autour de thématiques définies en amont et sera conforté par la présence d'intervenants extérieurs qualifiés et par de la formation pour les membres.

Le développement de la veille artistique et de la visibilité pour les compagnies soutenues par le réseau est à conforter.

2. Favoriser la permanence artistique et l'accueil de projets ambitieux

L'action en réseau doit permettre de développer ce que peu ou aucun acteur ne peut faire seul sur ce territoire.

> **Le développement des Projets Artistiques et Culturels de Territoire** (présence longue des artistes sur un territoire pour créer en fonction d'un territoire, en associant un contexte donné, des personnes du territoire, en développant les écritures contextuelles...) est un des axes sur lequel le réseau MIDI doit insister comme pouvant permettre un levier de renforcement de la présence artistique et de développement culturel notamment dans les territoires ruraux.

Le développement des Projets Artistiques et Culturels de Territoire est enfin nécessaire car il est le signe d'une évolution possible de notre secteur et la possibilité d'un lien évident entre la revendication des droits culturels (Loi NOTRe) et les problématiques particulières de nos

territoires.

Sur ce point, le réseau dynamO doit être un des acteurs de ce changement possible de paradigme et la partie septentrionale de la région un terrain de jeu et d'expériences pour le renouveau des politiques culturelles.

> **Mutualiser l'accueil de projets artistiques ambitieux en diffusion** dans les territoires éloignés de ce type d'offre. Spectacles en chapiteaux, spectacles de danse ou de théâtre qui demandent une logistique technique et d'accueil élevée par le nombre de personnes au plateau et/ou les exigences scéniques.

3. Des programmations mutualisées consolidant l'irrigation artistique du territoire.

Echanges sur la construction des futures programmations artistiques afin d'organiser des tournées mutualisées et de conforter une présence artistique de qualité dans les territoires. L'objectif est de rationaliser l'accueil de compagnies en diminuant les coûts d'achat des spectacles tout en développant les lieux de diffusion et l'action en direction des publics. La mise en place de telles tournées nécessite la prise en charge des frais de déplacement, la gestion des jours offs et posent la question du développement de l'action culturelle.

4. Le soutien à la création dans le domaine des écritures contemporaines.

3 à 4 projets par saison seront soutenus et accompagnés par les membres du réseau. Co-production, résidence de création et diffusion par le biais de préachats. Les membres du réseau s'engagent dans la mesure de leurs moyens financiers et matériels. Trouver les bonnes complémentarités dans les apports des membres afin de sécuriser et de mieux accompagner les créations des compagnies et particulièrement celles de la région Occitanie.